



Nouvelle construction - responsabilité étanchéité

Par **PETIT NID**, le **07/04/2022 à 11:21**

Bonjour,

Une nouvelle construction à la place de trois maisons détruites jouxte deux murs de notre copropriété ; les plaques de béton s'appuie contre nos murs qui sont restés bâchés et non traités, là où les anciennes maisons ont été détruites, et il y a un différentiel d'épaisseur jusqu'à mi-hauteur sur l'un des murs (le mur du fond d'une habitation ayant été conservé pour stabiliser notre bâtiment accolé).

Est il normal de construire sur les murs bâchés ?

Est-ce que cela fait courir un risque avec problème d'humidité et de pont thermique ?

Qui avait l'obligation de traiter les murs ? Cela devait il être négocié et à quel moment ?

S'il y a problème dans le futur, est ce la responsabilité de l'entrepreneur qui est engagée s'il y a des problèmes d'humidité, d'étanchéité et de ponts thermiques ?

Je vous remercie.

Par **Visiteur**, le **07/04/2022 à 12:23**

Bonjour

Techniquement, il faut voir un expert, qui fera un constat et vous remettra un rapport, exploitable en justice avec l'appui d'un avocat.

Par **PETIT NID**, le **07/04/2022 à 13:18**

Je vous remercie pour la situation ultime mais pouvez vous me répondre sur les points suivants :

- est il fréquent de construire sur les murs bâchés ?
- est ce que cela fait courir un risque avec problème d'humidité et de pont thermique ?
- qui a l'obligation de

traiter les murs ? Cela devait il être négocié et à quel moment ?
Je vous remercie.

Par **nihilscio**, le **07/04/2022 à 13:18**

Bonjour,
Dans des cas similaires les tribunaux ont jugé que le traitement devant être appliqué à un mur mitoyen après la démolition de la construction qui le protégeait était à la charge du propriétaire de la construction démolie.
Entre autres arrêts, celui de la cour de cassation du 19 octobre 2005 n° [04-05828](#).

Par **Visiteur**, le **07/04/2022 à 13:23**

[quote]- est il fréquent de construire sur les murs bâchés ?
- est ce que cela fait courir un risque avec problème d'humidité et de pont thermique ?[/quote]... Sont des questions techniques, nous sommes ici sur un forum juridique.